
ANNEXE 1

PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL :

« Intitulé : La phytothérapie 1 »

PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS : Aucun

DURÉE : 2 jours soit 16 h

DATES OU PÉRIODE : 25-26/02/2023

HORAIRES : De 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

Minimum : 4

Maximum : 20

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU :

6 ZA les Ansanges, 25700 Mathay

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous orienter. Vous pouvez nous contacter au 03.81.90.48.43

FORMATEUR : MME NATHALIE FERNEY, naturopathe, experte en phyto-aromatologie.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser les bases de la phytothérapie
- Maîtriser les bases de la gemmothérapie

CONTENU

« Descriptif du contenu de la formation »

Introduction à la phytothérapie

Composition des plantes et action thérapeutique

Les formes galéniques

55 EPS « extraits (fluides) Phyto-Standards »

20 plantes majeures

Les bases de la gemmothérapie

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Evaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS**Modalités pédagogiques :**

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran
- Ouverture du cours sur la plateforme de connexion.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Fait à, le

Nom, prénom de l'apprenant :

.....

Signature de l'apprenant

ANNEXE 1

PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME DE FORMATION EN PRESENTIEL :

« Intitulé : Phytologie 2 »

PUBLIC : Tout public

PRÉREQUIS : Aucun

DURÉE : 2 jours soit 16 h

DATES OU PÉRIODE : 20-21/05/2023

HORAIRES : De 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION :

Minimum : 4

Maximum : 20

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

LIEU :

6 ZA les Ansanges, 25700 Mathay

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous orienter. Vous pouvez nous contacter au 03.81.90.48.43

FORMATEUR : MME NATHALIE FERNEY, naturopathe, experte en phyto-aromatologie.

OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser les bases des fleurs de Bach
- Maîtriser le conseil en phytologie

CONTENU

« Descriptif du contenu de la formation »

1/ Les bases des fleurs de Bach

2/ Le conseil en phytothérapie

1. Les douleurs et mouvements
2. Les troubles urinaires
3. La fatigue et asthénie
4. Les affections virales
5. Les désordres cutanés
6. L'anxiété, la nervosité et les troubles du sommeil

7. La migraine
8. Les problèmes digestifs (dyspepsie)
9. La surcharge pondérale et la cellulite
10. Les troubles circulatoires
11. Les troubles du métabolisme
12. Les troubles chez la femme : puberté, grossesse et allaitement, ménopause

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et méthodologique : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation.
- Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexion et échanges sur cas pratiques
- Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

Éléments matériels :

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran
- Ouverture du cours sur la plateforme de connexion.

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.

Fait à, le

Nom, prénom de l'apprenant :
.....

Signature de l'apprenant